

# uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

## Pourquoi une pétition sur PA 2011?

Un outil à disposition à ne pas négliger.

Le 17 mai dernier, le Conseil fédéral a transmis son message concernant la politique agricole 2011 au Parlement. Les deux Chambres fédérales vont donc examiner ce projet dans les mois à venir et prendre position. Malgré les fortes oppositions exprimées pendant la phase de consultation, la substance du message ne diffère pas du premier projet, transmis aux milieux concernés en septembre 2005.

Les syndicats paysans doivent élaborer des stratégies pour tenter, encore une fois, de modifier l'orientation du projet. Qu'avons nous à disposition ? Le lobbying auprès des parlementaires où il s'agit essentiellement de parcourir les couloirs du Palais fédéral et de les sensibiliser - et encore mieux de les convaincre - de modifier ce projet inacceptable. Deuxièmement, la mise sur pied d'un éventuel référendum, qui devrait être lancé juste après la décision des deux Chambres. Et enfin sensibiliser le citoyen sur les risques d'une telle orientation de la politique agricole. Pour cela, nous avons un outil à disposition: c'est la pétition. Elle n'est pas contraignante pour les autorités, comme le sont l'initiative et le référendum, mais elle a une valeur morale et peut être un véritable outil d'information.

Longo Maï a élaboré une pétition contre le projet actuel de PA 2011. Uniterre en a discuté lors de son Assemblée générale et a pris la décision de collaborer à la récolte de signatures. Faire signer des pétitions, cela permet d'entrer en contact direct avec l'autre. Qu'il soit paysan ou citadin, jeune ou âgé, femme ou homme. Chaque signature permet d'amener un certain nombre d'arguments à l'interlocuteur et de faire le lien entre les différentes problématiques vécues dans les nombreux secteurs de productions agricoles. Il est important que les familles paysannes



Dessin: Walter Lack

Pétition: «Les patates ne poussent pas dans les supermarchés: Halte à l'exode rural!»

ailent aussi au devant des concitoyens, sans passer par des conférences publiques, communiqués de presse, ou par les représentants des organisations paysannes. Ce sont les concitoyens qui auront le dernier mot en cas de référendum. Ce sont aussi ces personnes qui achètent nos produits et qui sont souvent peu informées de la situation vécue par les familles paysannes. Et finalement elles pourraient être les premières à accepter une politique agricole qui permette au monde paysan de vivre et de répondre à leurs attentes.

Voici donc une occasion pour chacun d'aller les convaincre de l'utilité de la présence de familles paysannes au sein de la société suisse. Chacun d'entre nous doit faire l'effort de récolter entre 3 et 10 signatures pour qu'un signe fort puisse être

donné à la fin de l'été aux parlementaires. Chaque section d'Uniterre s'est engagée à organiser un ou plusieurs événements publics pour faire signer la pétition. Les lieux de vente directe, les stands de marché, les fêtes villageoises ou autres activités qui se déroulent dans votre région sont autant d'occasions à ne pas manquer.

Cette démarche est complémentaire à ce que font les organisations paysannes auprès du Parlement, elle est directe et nécessaire. Elle ne comporte qu'un seul risque: être surpris du nombre de personnes qui soutiennent une agriculture familiale paysanne. Saisissez-vous donc de l'encart qui se trouve dans votre journal, d'un stylo, et partez recueillir quelques soutiens.

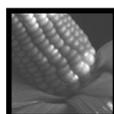
Uniterre  
pétition téléchargeable sur notre site



CH-UE

Non d'Uniterre et CPE

Page 2



Maïs

Fable des hybrides

Page 3



Contractuelle

Panier à 4 pattes

Page 4



Marché: lait

Tempête

Pages 6 et 7

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE SUISSE-UNION EUROPÉENNE

# Uniterre et la CPE refusent un tel accord

L'Office fédéral de l'agriculture a envoyé aux différents milieux intéressés un document de six pages présentant le projet d'accord de libre-échange. Malgré les conséquences importantes pour le secteur, le rapport salue une telle initiative. Que ce soit pour les accords multilatéraux négociés au sein de l'OMC ou pour les accords de libre-échange bilatéraux, la logique prônée reste la même : baisse des prix à la production, mise en concurrence des agricultures, compétition et efficience à tous les échelons.

## Produire toujours plus, pour moins gagner...

Cet accord souhaite supprimer toutes les entraves au commerce. Il s'agit ici non seulement de s'attaquer aux barrières tarifaires, mais aussi aux non tarifaires (prescriptions sur les produits, procédés de production, évaluation de la conformité et homologation). Il est pourtant du droit des populations de choisir le type d'alimentation et ses méthodes de production. Ce rapport amène rapidement aux conclusions auxquelles nous nous attendions. Une évolution drastique des structures est prévue, faisant passer le nombre d'exploitations de plus de 60'000 à 30'000. Les conséquences sur le revenu et les structures seront pires que celles attendues suite à un éventuel accord OMC. Le revenu net sectoriel perdrait 300 millions de plus que le scénario OMC et 5'000 exploitations supplémentaires. Les mesures d'accompagnement envisagées et plusieurs fois citées dans le rapport ne sont pas explicitées. Les auteurs du rapport ne sont pour autant pas en mesure de dire si, malgré cet électrochoc pour l'agriculture, les familles paysannes qui surpasseraient cette réforme s'en porteraient mieux: «On ne saurait encore déterminer, dans quelle mesure il serait possible de récupérer des parts de marché perdues en raison du tourisme alimentaire et de gagner de nouveaux débouchés».

## Exporter, un plus pour l'agriculture?

L'exportation de produits ne rime pas automatiquement avec l'obtention d'un meilleur prix pour le producteur, surtout si la vente finale n'est pas en main des agriculteurs et/ou de leurs organisations. Jusqu'à aujourd'hui, la fuite en avant vers la libéralisation des marchés n'a apporté aucun avantage palpable. Selon le rapport, et c'est une évidence, le marché européen sera essentiellement favorable à des produits suisses à haute valeur ajoutée. Ce qui restreint largement le cercle des bénéficiaires. Sans compter que dans la plupart des cas, la valeur ajoutée est largement captée par les échelons en aval de la production et qu'elle ne bénéficie donc pas directement aux familles paysannes. Nous pouvons citer deux exemples. L'augmentation des exportations de Gruyère qui n'a pas permis de stabiliser et encore moins d'augmenter le prix. Et tout récemment,

l'autorisation pour l'entreprise Elsa d'augmenter son quota de lait destiné à l'exportation. L'entreprise a imposé un prix sans possibilité pour l'organisation des producteurs de le négocier. Sans compter qu'Elsa a reçu parallèlement des subventions à l'exportation. Si même dans le secteur laitier, une amélioration de la situation des familles paysannes ne peut être assurée, la réflexion ne vaut même pas la peine d'être menée pour les céréales, qui ne résisteront pas à la concurrence des produits européens. La volonté affirmée de produire plus, ceci pour augmenter ses parts de marché dans l'Union européenne, sans

en effet d'adapter les coûts suisses aux conditions européennes ce qui engendrera inévitablement une réduction des revenus des agriculteurs, mais également des employé-e-s travaillant à chaque échelon de la chaîne alimentaire. Nous ne pouvons accepter des politiques publiques qui soient basées sur la sous-enchère. Le rapport affirme que «compte tenu de l'efficience accrue qu'entraîne le libre-échange, on pourrait s'attendre à une impulsion supplémentaire pour la croissance. Cela renforcera la place économique et industrielle suisse». Pour l'instant, le libre-échange a largement péjoré les conditions sociales profitant

ticulières fournies par l'agriculture. Le discours tenu en filigrane du rapport est périlleux. Il ouvre la porte à la dénonciation, puis la suppression par l'OMC des paiements directs sous prétexte de distorsion des règles du marché. De plus il est surprenant de lire que la mise en compétitivité croissante des exploitations agricoles soit la garantie que les familles paysannes puissent continuer à assurer les différentes prestations qui leurs sont assignées par l'article constitutionnel.

## Une nouvelle politique est nécessaire

Les autorités suisses et européennes doivent repenser leurs politiques agricole et commerciale pour répondre à l'attente de leurs citoyens pour une alimentation de qualité, produite d'abord localement et dans des conditions durables par des paysans nombreux. La souveraineté alimentaire, c'est à dire le droit des peuples et de leurs Etats à définir eux-mêmes leur alimentation et ses modes de production, sans dumping envers les pays tiers, doit être à la base des nouvelles politiques agricoles.

Uniterre rejette un accord de libre-échange basé sur la suppression de toute entrave au commerce et à la mise en compétition des familles paysannes et des employé-e-s à tous les échelons de la chaîne. Des échanges oui, mais sur la base du droit à la souveraineté alimentaire. La souveraineté alimentaire ne signifie pas le refus des échanges, mais la définition de politiques et pratiques commerciales qui respectent les droits des populations à avoir une production saine, sûre et écologiquement durable.

## Soutien de la Coordination Paysanne Européenne

La réponse d'Uniterre à cette consultation a été appuyée par la Coordination Paysanne Européenne. Cette dernière s'est également tout récemment prononcée, avec la National Family Farm Coalition (USA), pour dénoncer une initiative du parlement européen de créer une zone de libre-échange entre l'Union Européenne et les Etats-Unis.

Valentina Hemmeler



Que ce soit l'OMC ou les accords bilatéraux de libre-échange, les recettes restent les mêmes...

tenir compte des coûts de production des produits, va à l'encontre du droit à la souveraineté alimentaire. Celle-ci demande « des prix agricoles liés aux coûts de production. Ce qui est possible à condition que les Etats ou les Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, s'engagent pour une production paysanne durable et maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels».

## Non à une politique de sous-enchère

De manière générale, nous n'arrivons pas à comprendre comment il est possible de justifier économiquement la mise en concurrence, avec nos voisins européens, d'un seul secteur de l'économie. Même en intégrant tous les acteurs de la filière agro-alimentaire, ce procédé reste complètement artificiel. Il s'agit

essentiellement aux transnationales cherchant à se fournir en produits dans les régions où les critères sociaux et environnementaux sont moins élevés qu'en Suisse. Le tissu industriel fond comme le nombre d'exploitations agricoles. Le rapport précise que la filière agro-alimentaire suisse emploie 10% des personnes actives en Suisse. Les conséquences d'une détérioration des conditions sociales, tant dans l'agriculture que dans les secteurs en amont et en aval où la pression concurrentielle sera renforcée, sont donc loin d'être négligeables.

Par ailleurs, le rapport fait un mélange des genres dangereux entre prix rémunérateurs et rémunération pour des prestations d'intérêt général. Les paiements directs n'ont pas comme but de compenser la baisse des prix, mais de rémunérer des prestations par-

# La fable du maïs hybride...

**Pour améliorer un organisme vivant, il faut l'empêcher de se reproduire dans les champs et profiter ainsi du phénomène hétérosis. Selon Jean-Pierre Berlan, chercheur à l'INRA, des décennies de propagande scientifique ont réussi à imposer cette superstition à tous, et il s'inclut dans la communauté des croyants... jusqu'à ce qu'il pose le postulat suivant : «Pour créer une nouvelle source de profit, ne faut-il pas séparer ce que la Vie confond, la production réservée à l'agriculteur et la reproduction confiée au semencier agro-toxique?»**

## Parlons coûts

Tout le monde le sait, le poste comptable « coûts des semences » est non-négligeable. Chaque année, le paysan rachète des semences de maïs.

Jean-Pierre Berlan débute sa démonstration sur les aspects liés aux coûts: «Les semences conventionnelles de "variétés hybrides" de maïs coûtent environ 150 euros/ha. Les semences transgéniques coûtent sans doute plus cher à moins que, comme Innovateur chargé d'ouvrir la voie au Progrès, vous ne bénéficiez de conditions spéciales qui, de toute façon, ne dureront pas. Bref, le coût des semences à l'hectare représente l'équivalent de 15 à 18, voire même dans certains cas, 20 quintaux de production. Vous semez environ 15 kilogrammes à l'hectare. Un quintal de semences "hybrides" de maïs coûte plus de 1.000 euros, alors que le quintal de maïs grain tourne autour de 9 euros».

## Briser la fable

Le phénomène hétérosis est bien connu de toutes et de tous et les semenciers semblent en avoir fait leurs choux gras. «Il existe chez le maïs un phénomène, "l'hétérosis", toujours inexplicable et peut-être même inexplicable, dont les mystères inaccessibles au commun des mortels et donc à vous même, ne peuvent être scrutés que par ce Docte. Améliorer le maïs, vous a-t-on affirmé, exige de mettre en oeuvre ce phénomène mystérieux qui, hélas, vous interdit de semer le grain récolté. Vous avez donc cru cette fable que pour améliorer un organisme vivant, il faut l'empêcher de se reproduire dans votre champ ! Je vous rassure : tout le monde le croit. J'y ai cru moi-même pendant longtemps. Pour croire, il suffit de renoncer à comprendre par soi-même. Des décennies de propagande scientifique ont imposé cette superstition. Pourtant, les paysans américains de la fin des années 1930 avaient fait preuve de lucidité en surnommant "maïs-mule" ces "variétés hybrides" révolutionnaires, qu'ils ne pouvaient ressemer à la différence des variétés cultivées jusque-là. Mais leurs enfants agriculteurs, passés par les écoles d'agriculture, férus de progrès, éclairés par les lumières de la Génétique, comme sans doute vous-même, ont rejeté comme obscurantiste le bon sens biologique de leurs parents paysans.

Pourtant! Qui peut-être assez crédule, à part le Généticien et autres scientifiques, enfermés dans leur carcan

disciplinaire et coupés de la vie pour croire cette énormité qu'améliorer un être vivant exigerait, en quelque sorte, de le stériliser? Et Terminator ne révèle-t-il pas avec éclat que cette stérilité est l'objectif de tout sélectionneur/semencier? Pour créer une nouvelle source de profit, ne faut-il pas séparer ce que la Vie confond, la production réservée à l'agriculteur et la reproduction confiée au semencier agrottoxique?».



**Le maïs, plante vénérée par les Incas dans les temps anciens...et par Syngenta aux temps modernes.**

Voilà donc le triste tableau que dresse Jean-Pierre Berlan dans sa missive aux paysans. Heureusement, il ne s'arrête pas à la simple dénonciation. Il propose des alternatives aux paysans désireux de briser ce cercle vicieux. Selon lui, si par hypothèse, ceux-ci cherchaient à maximiser leurs bénéfices, plutôt que ceux des marchands de semences, la donne en serait différente. Les paysans devraient cependant être prêts à accepter une baisse de rendement de 15 dt par ha en produisant leurs propres semences. Trois méthodes s'offrent alors à eux.

## Semer des hybrides doubles

Cette méthode consiste à prendre des « hybrides » de même précocité et de firmes différentes. Semez dans un champ de "l'hybride A" des rangées des "hybrides" B, C, D. Vous castrerez les rangées B, C, D et vous les récoltez séparément. Elles fourniront la semence de l'année suivante. Vous pouvez ainsi déterminer la meilleure combinaison (AxB, AxC, AxD, etc.) pour votre exploitation.

## Une variété synthétique

Une deuxième solution est de semer un mélange de plusieurs "hybrides" de même précocité et de firmes différentes pour faire une variété dite synthétique. Ensuite, pour faire vos semences, vous sélectionnez chaque année dans la descendance de cette variété des épis moyens, sains, denses, sur des plantes indemnes de maladies et bien enracinées. Cette solution a l'avantage de ne pas

hybride' entre guillemets dans l'ensemble de son texte: «Le terme 'variété' dit bien ce qu'il veut dire: selon le dictionnaire, "le caractère de ce qui est varié; contraire de l'uniformité; diversité". Or ce que vous cultivez sous le nom de "variété hybride" de maïs est constitué de plantes qui sont toutes les mêmes du point de vue génétique. C'est donc précisément le contraire d'une variété et le terme qu'il faudrait utiliser est celui de clone. Vous cultivez donc des clones. Ces clones sont-ils "hybrides"? L'adjectif "hybride" qualifie-t-il sans ambiguïté la plante de maïs que vous semez? Non, cette plante est tout ce qu'il y a de plus ordinaire. Le sélectionneur a simplement extrait des variétés cultivées par les paysans des plantes de maïs, dont il a fait des copies (des clones) lorsqu'il tombait par hasard sur une plante supérieure à la moyenne des plantes de la variété. Elle n'est donc ni plus ni moins "hybride" que n'importe quelle plante de maïs d'une variété. Le terme "variété hybride" est donc une double tromperie. Il faudrait parler de "clone captif" ou "propriétaire" puisque, comme vous le savez, ces derniers appartiennent au sélectionneur et ne peuvent se reproduire dans le champ du paysan. C'est l'intérêt des "semenciers" d'entretenir la confusion en parlant de "variétés hybrides". Avec la "vigueur hybride", "l'hétérosis" et autres falbalas soi-disant scientifiques, ils détournent votre attention de la réalité de ces clones captifs dont ils vous vendent les semences cent fois plus cher que ce qu'elles coûteraient si vous pouviez, comme vos parents, semer le grain récolté».

demander de castration. La baisse de rendement sera sans doute supérieure à celle consistant à faire des "hybrides doubles".

## Variétés de maïs traditionnelles

La troisième est tout simplement de trouver des variétés de maïs traditionnelles que vous pourrez ressemer sans craindre de chute de rendement pour autant que des efforts soient faits au niveau de la sélection. Jean-Pierre Berlan précise que certaines variétés avec un excellent rendement existent, mais qu'il est toujours prudent de vérifier si elles sont adaptées à la région. S'il n'existe pas encore, ce serait l'occasion pour des agriculteurs suisses de suivre l'exemple de certains collègues français qui se sont lancés dans la sélection de variétés adaptées au site.

## Variété ou clone ?

Jean-Pierre Berlan achève sa lettre en expliquant la raison profonde qui l'a amené à mettre 'hybride' et 'variété

Voici un sujet de réflexion qui nous tient à cœur. Aujourd'hui, après les maïs hybrides, les pires techniques OGM telles que Terminator cherchent à poursuivre la voie de l'appropriation du vivant. Par la fabrication de plantes stériles, qu'ils brevètent, les fabricants de semences cherchent à éradiquer une pratique inadmissible à leurs yeux. Oui, paysannes et paysans, vous êtes coupables d'un crime de lèse-majesté: vous permettez à des êtres vivants de se reproduire et de se multiplier gratuitement dans vos champs. Soyez en fiers!

Lettre de JP Berlan adaptée par  
Valentina Hemmeler

L'intégralité de la «lettre ouverte aux agriculteurs progressistes» de Jean-Pierre Berlan est disponible sur le site web d'Uniterre.

## -30'000: le nombre maudit!

Décidément, ce nombre se retrouve partout. Dans les simulations des effets des accords OMC sur l'agriculture, dans les résultats de l'étude sur l'accord de libre-échange Suisse-Union européenne, dans la réforme de la politique agricole. Si les organisations paysannes sont quelquefois critiquées pour leur manque de visions, il semble que l'Office fédéral a, pour sa part, une vision très claire : supprimer la moitié des exploitations, soit environ 30'000, quelque soit le chemin emprunté.

S'il n'est pas aisé d'atteindre un tel objectif par le biais d'accords de libre-échange, il y a une méthode qui est beaucoup plus précise, efficace, et qui laisse une marge d'erreur très faible: la modification du droit foncier rural. Et comme il faut démontrer, dans cette société, que nous sommes capables d'obtenir des résultats clairs et précis, et bien il est nécessaire de mettre en œuvre le moyen le plus sûr.

Jamais à court d'idées promotionnelles, le Conseil fédéral annonce clairement: «Il est proposé de **promouvoir** l'évolution structurelle dans l'agriculture par un relèvement de 0.75 à 1,25 unité de main-d'œuvre standard (UMOS), la limite définissant l'entreprise agricole».

### 1.25 UMOs, le socle qui assure la pérennité d'une entreprise ?

Si vous n'atteignez pas ce chiffre fatidique de 1.25 UMOs, vous n'êtes plus considéré comme une entreprise agricole. La génération suivante ne pourra plus bénéficier de votre outil de travail à la valeur de rendement, mais devra l'acheter à la valeur vénale. Il est clair qu'en ces temps difficiles,

cela en retiendra plus d'un. De plus, il faut rappeler que vous ne pouvez pas bénéficier de crédits d'investissement au même titre que les entreprises agricoles si vous n'atteignez pas 1.2 UMOs. Vous aurez par contre encore le droit de toucher les paiements directs, parce que malgré tout, vous fournissez des prestations...logique, non?

Pourtant, la taille de l'entreprise agricole n'est pas un facteur qui permet de déterminer si celle-ci est capable de remplir le mandat constitutionnel ou de s'assurer une pérennité économique. Toute une série de mesures parallèles empêchent d'ailleurs de faire valoir le travail de la famille paysanne. Les activités de diversification ne sont pas prises en compte dans le calcul des UMOs; les innovations ne sont donc pas mises en valeur alors qu'on réclame à corps et à cris toujours plus d'esprit d'entreprise de la part des familles paysannes. Plusieurs types de mise en commun du travail, du capital, des idées, ne sont absolument pas reconnus par la loi. La définition même de l'entreprise agricole est désuète au vu de l'inventivité des familles paysannes. Celles qui intègrent production, transformation, vente et/ou

collaborent avec des collègues ou des artisans, sont perdantes. Est-ce délibéré?

### Fin du contrôle des prix des terres

La Suisse, en raison de son espace retreint, subit déjà une forte pression sur le territoire agricole. Mettre fin au contrôle des prix des terres va accentuer la concurrence, empêchant certains de s'installer et endettant ceux qui rachètent à des prix surfaits. Ceci alors que la PA 2011 demande expressément une réduction des coûts. Voici une contradiction en plus.

### Fin de la limite de charge hypothécaire

Cerise sur le gâteau, il n'y aura plus de plafond pour les exploitants qui désirent investir. Comme cela, si vous êtes parmi les privilégiés qui êtes au dessus des 1.25 UMOs, il y a peut-être une «chance» que vous vous endettiez au-delà de vos possibilités et soyez un jour forcé de déposer le bilan....

Comme le dit le Conseil fédéral: «ces mesures encouragent l'évolution structurelle et responsabilisent les

agriculteurs ».

Pour compléter le tableau, après avoir mis en place les mesures nécessaires au départ des paysans, le Conseil fédéral veille à ce que les jeunes n'accèdent pas si aisément au métier en développant des mesures «pour rendre l'insertion dans l'activité agricole moins attrayante».

Pour enfoncer le clou, l'Agroscope de Tänikon a démontré, dans une récente étude sur la libéralisation du droit foncier dans l'espace germanophone européen, que c'est bien la voie à suivre. Sa conclusion est la suivante: «Les résultats montrent que les dispositions légales ralentissent le changement structurel et empêchent une répartition plus large de la propriété foncière ». Voilà une étude qui tombe à point nommé...hasard?

Allez questionner vos collègues allemands pour en connaître les conséquences: rachat des terres par des grandes entreprises qui emploient ensuite les paysans.. à leurs profits. Décidément, il y a des gens qui ont de la suite dans les idées.

Valentina Hemmeler

## De la prairie aux gigots il n'y a qu'un pas: «Le panier à 4 pattes»

Quatre producteurs et quelques consommateurs lancent ce mois de juin une nouvelle initiative d'agriculture contractuelle de proximité à Genève. L'originalité de l'initiative et de proposer aux consommateurs de la viande de bison, un poulet fermier et de l'agneau !

Est-il vraiment logique que nos gigots d'agneau viennent par avion de Nouvelle-Zélande ou notre poulet congelé de Chine ou de Hongrie, alors qu'il est encore possible de se les procurer à quelques kilomètres de son lieu d'habitation?

### Tisser des liens, du champ à l'assiette

Convaincu de l'aberration de cette logique des marchés internationaux, quatre producteurs, le syndicat Uniterre et quelques consommateurs de la région de Genthod-Bellevue, ont décidé de réunir leurs forces et compétences pour créer une initiative originale d'agriculture contractuelle de proximité. Ils ont créé l'association «Le panier à 4 pattes». Par cette action, ils souhaitent tisser des liens forts entre consommateurs et producteurs et dépoussiérer cette notion parfois oubliée qu'est l'interdépendance obligatoire du champ et de l'assiette.

Sur la base d'un éventail de produits déterminés, dont les prix et les quantités sont fixés à l'avance, l'association «Le panier à 4 pattes» invite dès ce mois de juin les consommateurs-trices de la région à passer un contrat annuel avec elle. Cet engagement du consommateur permet au producteur de connaître à l'avance d'une part le prix de vente de son produit, donc d'être rémunéré équitablement pour son travail, et d'autre part de planifier sa production. En contrepartie, le consommateur bénéficie d'une alimentation locale, fraîche, diversifiée et issue d'une production transparente.

### Une originalité, la viande

Si certains ont déjà eu vent de ce type d'initiative à Genève ou ailleurs en Suisse romande (de larges échos sont parus dans nos éditions précédentes du journal), l'originalité du «Panier à 4

pattes» est dans l'éventail des produits proposés. A côté des jus de pommes, de poires ou de raisin de Versoix, les producteurs proposent une terrine de bison de Collex, un poulet fermier de Satigny et, au choix, de l'agneau ou du bœuf de Genthod. Le prix du panier est de 180 Frs. Pour sa première année, l'association a comme objectif de toucher une centaine de familles. Les livraisons des paniers auront lieu en fin de saison, vraisemblablement durant le mois de novembre, dans la ferme des exploitants.

Nicolas Bezençon



### CONTENU DU PANIER

Le contenu du panier proposé est le suivant: une terrine de bison de 230 g, un poulet entier de 1,8 à 2 kg, 5 litres de jus de pommes, 3 litres de jus de poires, 1 litre de jus de raisin, 5 kg de pommes, 2 kg de poires, 500 g de miel, 10 kg de pommes de terre, 1 litre d'huile de colza et un bon de 50 Frs pour de la viande d'agneau ou de bœuf à faire valoir durant l'année à la ferme du Pré Vert à Genthod.

Contacts, inscriptions, informations:

Le panier à 4 pattes  
Case postale 4  
1294 Genthod  
mserex@pomme.ch  
022/755.60.10  
078/610.98.05

OMC

## Mobilisations et alternatives

**Le 15 mai, La Via Campesina s'est rassemblée devant l'OMC, avec d'autres secteurs de la société, pour défendre le droit à la souveraineté alimentaire. Des rencontres parallèles ont également été organisées avec des ONG internationales basées à Genève. Tous ont promis de suivre de près le processus de négociations en cours à l'OMC.**

Il fallait s'y attendre. Après l'échéance ratée de fin avril pour fixer les modalités sur l'accès au marché pour les produits agricoles et non agricoles, Pascal Lamy a mis une forte pression sur les Etats pour que le cycle de Doha aboutisse encore cette année. Depuis avril, une quantité de documents circulent au sein des délégations et les négociations sont intenses. Sa méthode lui a permis d'annoncer la parution d'un projet de texte sur les modalités pour le 19 juin et de fixer une mini-ministérielle à la fin juin. Une fois de plus, le processus permettra aux pays clés de se passer de la voix des pays marginaux qui n'auront pas accès à cette mini-ministérielle réservée seulement à 30 pays. L'objectif de cette réunion est de pouvoir assurer un accord sur les modalités afin d'envisager sereinement le Conseil Général de l'OMC prévu le 27 et 28 juillet. Le forcing opéré par le Directeur général de l'OMC laisse entrevoir deux options: un accord à l'arraché ou un blocage total des négociations.

Pour maintenir la pression citoyenne, La Via Campesina assurera la présence d'une délégation lors des événements de fin juillet en marge desquels des mobilisations sont en préparation avec les différents réseaux engagés sur les

enjeux de l'OMC. Un appel a été lancé pour couvrir en permanence deux axes. Premièrement, une mobilisation constante sur le plan national auprès de nos gouvernements qui négocient en notre nom au sein de l'OMC. Deuxièmement, des mobilisations à dimension internationales, liées à l'agenda des rencontres de l'OMC.

### Emergence d'alternatives

La Via Campesina et d'autres mouvements préparent un forum sur la souveraineté alimentaire au Mali, en février 2007. Le comité d'organisation se réunira à Genève du 23 au 25 juillet. Quant à la commission internationale sur la souveraineté alimentaire de la Via Campesina, elle tiendra également sa réunion de coordination à Genève le 26 juillet. Il va s'en dire que c'est l'occasion pour tout un chacun de se renseigner sur les avancées de ce concept qui, grâce au Forum de 2007, devrait faire un pas en avant. Trois objectifs ont été fixés pour le forum. Premièrement, défendre et mieux communiquer la définition de la souveraineté alimentaire afin d'éviter que certains milieux récupèrent ce concept et le transforment en proposition souverainiste, synonyme de repli sur soi et de refus des échanges et des complémentarités. Il s'agira donc de réaffirmer

de manière positive que la lutte pour la souveraineté alimentaire englobe 4 niveaux: le politique, l'économique, le social et l'environnemental.

Le deuxième objectif est la construction d'un rapport de force pour conquérir la souveraineté alimentaire. Par son essence, la souveraineté alimentaire est une proposition citoyenne qui n'aura pas que des répercussions sur le secteur agricole, mais concerne l'entier de la société. Les impacts d'un tel choix politique seront positifs au niveau de la réduction de l'exode rural et des transports, l'amélioration de la qualité des produits, la relocalisation des économies etc. Cet enjeu étant de taille, il sera nécessaire de développer des espaces de rencontre avec des gouvernements favorables à la souveraineté alimentaire comme alternative aux politiques néolibérales.

Le dernier objectif, et non des moindres, est celui d'obtenir que le droit à la souveraineté alimentaire soit reconnu comme un droit spécifique à part entière, contraignant pour les États et garanti par l'ONU. Objectifs ambitieux donc, mais qui nous concernent toutes et tous, au Sud comme au Nord, que nous soyons paysan ou non.

### Attentifs et mobilisés

Soyez donc attentifs à la semaine de fin juillet, elle sera riche en mobilisations. Bien que ce soit la période des récoltes, n'oublions pas que certains délégués viennent depuis l'autre bout de la planète pour défendre leur droit d'exister comme paysan dans leur pays et dénoncer les restructurations qui touchent le monde paysan.

Nous avons les mêmes objectifs, faisons bon accueil à ces délégations de la Via Campesina ainsi qu'à tous les citoyen-e-s qui, comme le 15 mai, se sont déplacé-e-s devant l'OMC pour défendre le droit à la souveraineté alimentaire et à l'existence d'une agriculture de proximité.

*Valentina Hemmeler*

### T-SHIRT UNITERRE

**30€ à l'ombre! Profitez de commander des T-shirts de votre syndicat auprès du secrétariat au prix de 20.-. Toutes les tailles sont disponibles.**

## En France, le droit syndical en danger!

### Rappel des faits

Le 17 novembre 2004, quatre-vingt paysans de l'Aveyron, du Lot et de la Lozère ont investi l'usine laitière Valmont (appartenant à Lactalis) dans le cadre d'une action syndicale, afin de se réapproprier une partie du fruit de leur travail. La baisse continue du prix du lait équivalait à 27 jours de production non payés. Depuis, ce prix a continué de baisser, l'aide laitière directe instituée par la nouvelle PAC en compensant seulement une partie, environ 60%. Symboliquement, une tonne de produits laitiers de grande consommation ont été saisis et redistribués au public précarisé de la cité HLM de Saint-Eloi, à Rodez.

### Les raisons profondes du procès en appel

Ce n'est évidemment pas la quantité de lait saisie qui a fait réagir Lactalis et provoqué le réquisitoire lors du procès en première instance, le 7 septembre 2005, mais l'action syndicale en tant que

telle. Si lors du premier procès, les juges n'ont pas suivi Lactalis en condamnant les militants à des amendes symboliques, refusant toute peine de prison, même avec sursis, l'appel interjeté par le Parquet de Rodez montre à quel point la répression se veut forte. L'objectif est bien de casser toute rébellion des paysans contre une restructuration brutale des filières de productions agricoles. Si ces paysans sont traduits devant les tribunaux, c'est pour le sens de leurs actions. Toujours étant que ceux-ci l'assument pleinement.

### 8 mois de prison ferme ?

La Conf' s'insurge contre le réquisitoire de l'avocat général de la Cour d'appel de Montpellier qui a requis 8 mois de prison ferme contre Jean-Émile Sanchez, au motif qu'il avait annoncé en tant que porte-parole national du syndicat, une action envers l'entreprise Lactalis en mai 2005. Annoncer une action syndicale fait partie de la construction du rapport de force pour

faire valoir les droits des paysans dans les conflits. A travers son réquisitoire, l'avocat général a directement mis en cause le droit syndical, vital à la démocratie. Et comment ne pas réagir quand le prix du lait payé aux producteurs ne cesse de baisser, répondant au souhait de l'agro-industrie?

La Conf' rappelle également que le PDG de Lactalis n'a écopé en novembre 2005, que de 6 mois de prison avec sursis

pour avoir volontairement orchestré la fraude à la qualité de 700 millions de litres de lait de consommation. Deux poids, deux mesures...

Le verdict aura lieu le 18 juillet, la Conf' espère que la justice respectera l'expression syndicale et que ses militants seront acquittés.

*Valentina Hemmeler*

IBS CONSTRUCTIONS

S A R L

**2516 Lamboing**

**Tél. 032 315 27 64**

**Fax 032 315 27 65**

**2523 Lignièrès**

LAIT

# Stratégie pour un prix du lait qui couvre les coûts de production

En tant qu'entrepreneurs, les agriculteurs doivent, pour survivre, couvrir les coûts de production. Il est donc nécessaire de débiter une réflexion de fond sur le prix du lait. S'il est souhaitable de fixer des objectifs quant à un prix européen du lait, il est également indispensable d'y associer la réflexion sur le marché lui-même.

Le rapport que PSL a publié sur une stratégie pour couvrir les coûts de production est très complet et explore toutes les pistes; depuis les aspects de défense professionnelle jusqu'aux collaborations pour valoriser au mieux les excédents de telle manière qu'ils pèsent le moins possible sur le prix. Chacun, à l'échelon de son exploitation, doit trouver le chemin pour améliorer ses résultats. L'éventail des opportunités présentées dans ce rapport est très vaste. Malheureusement toutes dépendent de deux conditions :

1. La volonté politique de soutenir les producteurs de lait en rendant possible l'application de la force obligatoire pour les mesures visant au bien commun. En l'état actuel, il semble peu probable que la Confédération aide la profession dans ce type de schéma (commission de la concurrence, volonté politique de baisse de prix ou d'alignement de prix sur l'Europe).

2. La volonté des producteurs de lait de s'organiser, seuls et comme des grands, sans attendre la bénédiction de l'Etat, sur la base d'un contrat de droit privé afin de mettre sur pied des mesures nationales.

Actuellement toutes les organisations pensent qu'il est absolument impossible d'arriver à ce que les producteurs acceptent une telle forme de responsabilité. Ce terme de « responsabilité » a un sens bien plus profond que ce que l'on pourrait croire. En effet ce n'est pas seulement

de solidarité dont nous avons besoin, mais de responsabilité individuelle. Etre solidaire peut équivaloir à attendre dans son coin que d'autres prennent des décisions. Par contre, être responsable signifie que chacun participe, reconnaît un intérêt supérieur commun et accepte de déléguer une part de sa responsabilité personnelle à une organisation ayant une stratégie nationale. Une stratégie ce n'est pas seulement un nombre de litres de lait, un nombre de producteurs ou un prix du lait. Elle doit être plus ambitieuse, intégrer la réflexion sur l'organisation des producteurs, ceci afin d'atteindre une solution qui leur permette de survivre avec les moyens financiers propres à l'activité agricole.

C'est là le grand défi de demain: les producteurs seront-ils assez sages, assez visionnaires pour enfin réfléchir et élaborer des solutions que leurs soient propres? Ou préfèrent-ils attendre ou se

battre pour obtenir de la Confédération un geste pour qu'elle mette elle-même en place des mesures qui l'arrangent?

Je veux croire en des producteurs de lait entrepreneurs, capables de prendre leurs responsabilités, capables de se rendre compte que c'est de l'intérieur que l'on trouvera des solutions pour que des producteurs de lait puissent continuer à vivre dans notre pays et non pas simplement, comme la Confédération et les acheteurs de lait le disent : « pour assurer une production laitière en Suisse ». Nous ne voulons pas seulement du lait, nous voulons des producteurs en nombre qui puissent vivre de leur métier.

A nous producteurs de lait de devenir acteurs responsables de notre avenir.

*Jean-Eugène Pasche,  
comité Uniterre Vaud*

# Elsa ouvre une brèche, d'autres s'y engouffreront

La Migros, à nouveau, sème la pagaille dans le marché laitier national. ELSA, le principal transformateur de lait en Suisse, a obtenu la possibilité d'exporter sur le marché européen 3 millions de kg de lait supplémentaires. Pour obtenir cette quantité, elle a lancé un appel d'offre à 50 ct/kg de lait (-25% du prix actuel) sous la forme d'une lettre adressée personnellement à ses fournisseurs, évitant par la même occasion l'organisation qui les représente... et donc toute négociation sur les prix.

## Business avant tout!

Placé devant le fait accompli et sans aucune possibilité de négocier, les producteurs se sont retrouvés piégés entre «refuser» ou «couler du lait à 50 cts». Si la plupart des producteurs ont décliné l'offre, quelques uns, naïfs ou mal informés l'ont tout même acceptée, si bien que près des 3 millions de kg avaient trouvé preneurs à la mi-mai. En réponse à cette situation, les organisations de producteurs et la défense professionnelle ont condamné en bloc cette course à la sous-enchère; ce qui a porté ses fruits étant donné qu'à l'heure actuelle près de 50% des signataires préalables se sont retirés. Néanmoins, ELSA semble vouloir annoncer la couleur à tous ses fournisseurs, actuels

et futurs: le marché a ses lois et nous allons en profiter un maximum! Nos partenaires doivent en être conscients! Dans l'arène du business, chaque coup, aussi fumant soit-il, est une réussite!

## Double dumping

Cette affaire a permis également de mettre en lumière une autre réalité des marchés, à savoir les subventions à l'exportation. Ces 27 ct/kg de lait attribué par la Confédération à tout exportateur qui pénètre des marchés étrangers sont apparus soudain comme scandaleux alors qu'ils sont inscrits dans la loi! Dans le cas d'ELSA, pour chaque kg de lait exporté et payé 50 cts/kg au producteur, l'entreprise touche 27 cts. Ce qui permet à la MIGROS d'exporter du lait à 23 ct/kg, soit bien en dessous du prix européen. MIGROS (et d'autres) cassent donc non seulement les prix en Suisse, mais également là où le lait est exporté, et cela en toute légalité !

## Gestion des quantités

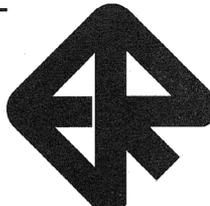
Cette salve d'ELSA a donc eu une portée limitée, mais a manifestement ouvert une brèche dans laquelle d'autres pourraient bien vouloir s'infiltrer. A nous de nous y préparer et de réagir en conséquence. Face à cette situa-

tion, il de notre devoir, paysans et organisations paysannes de Suisse et d'ailleurs, d'accorder nos violons et de retrouver une certaine responsabilité et une complémentarité dans nos actions. Il est illusoire de croire que nos vrais «partenaires» sont les commerciaux et les transformateurs. Ceux-ci tenteront de nous arnaquer à chaque fois que la possibilité leur sera offerte! A nous d'imposer nos garde-fous! Parmi ceux-ci, Uniterre revendique une gestion nationale du marché laitier qui soit en main de la profession. La Confédération pourrait attribuer un mandat à une entité nationale – pourquoi pas à la FPSL – pour l'organisation du marché. Cette structure aurait la responsabilité de gérer les demandes et les offres par filière et pourrait adapter les quantités au marché

afin que celui-ci puisse fournir un prix stable et rémunérateur.

Uniterre est persuadé que les vrais partenaires des paysans sont en premier lieu les paysans. C'est ensemble que nous devons travailler à préparer et imposer nos revendications à ceux qui cherchent à nous diviser. Nous devons nous rassembler pour être plus forts et surtout ne pas nous tromper de cible! C'est dans cet état d'esprit qu'Uniterre travaille assidument avec plusieurs autres organisations et syndicats paysans européens sur un projet d'observatoire du marché laitier européen et sur une éventuelle grève du lait.

*Nicolas Bezençon*



**ERNEST ROTH S. A.**  
CH-2900 PORRENTUROY  
Tél. 032 465 70 70    Internet: www.rothsa.com  
Fax 032 465 70 71    E-mail: info@rothsa.com

# Marché laitier, avis de tempête

**Alors que certains producteurs de lait en Suisse se précipitent avec une énergie désespérée sur les offres indécentes de l'industrie laitière pour produire des quantités supplémentaires à vil prix, la situation n'est guère meilleure dans les autres pays européens. Faut-il répéter ici que la production laitière de l'Union Européenne est excédentaire d'environ 10% ?**

Les producteurs européens sont conscients de la nécessité d'unir leurs revendications pour un prix seuil minimum au niveau continental. En Suisse, une fragmentation inouïe de l'offre, consécutive à la sortie de la gestion publique du marché laitier, fait le bonheur de l'industrie et de la distribution.

En Allemagne, une étude de l'université de Kiel démontre qu'en 2000, le coût de production pour une ferme de 40 vaches s'élevait à 45 cts €/kg, et qu'une exploitation avec 1000 vaches devait obtenir au moins 34 cts €/kg pour couvrir ses coûts. En 2003, le prix de 28,5 cts d'€/kg est donc déjà largement en dessous du coût de production! La restructuration et la croissance ne peuvent donc pas remplacer une politique active de prix.

La situation catastrophique au niveau des prix, la menace d'une dégradation massive des conditions cadres par le projet de PA 2011 et les accords multi et bilatéraux ne trompent pas; il est temps de passer à la vitesse supérieure dans notre mobilisation.

## Rencontre au Pays de Galles

Les producteurs de lait européens, soucieux de garantir l'avenir de leur métier, se sont rencontrés du 4 au 6 mai dans le Pays de Galles pour organiser et élargir la coordination européenne. Cette rencontre tenait lieu de réunion préparatoire pour la prochaine assemblée générale de l'EMB (European Milk Board) du mois de juin. La création d'une association ad hoc, de statuts, des modalités de financement et de prise de décisions ont été au cœur du débat. Le financement devrait être garanti par une cotisation de base par pays et par une répartition proportionnelle en fonction des quantités de lait de chaque organisation. Quant aux prises de décision, en plus d'une voix unique par organisation, une clé d'attribution de voix, proportionnelle au nombre de producteurs de lait, sera déterminée. L'assemblée générale de juin aura à trancher sur ces propositions. La réunion a également permis de faire le tour des différentes réalités en Europe.

## Evolution de la structure du marché laitier en Grande-Bretagne entre 1995 et 2005

	1995	2005
<b>Exploitations laitières</b>	<b>357'41</b>	<b>203'13</b>
<b>Vaches laitières</b>	<b>2'600'0000</b>	<b>2'071'000</b>
<b>Taille moyenne de troupeau</b>	<b>71</b>	<b>92</b>
<b>Rendement moyen de lait produit par vache et par an</b>	<b>5'299 kg</b>	<b>6'770 kg</b>
<b>Volume de lait total (en milliards)</b>	<b>14.3</b>	<b>14.07</b>
<b>Prix moyen payé au producteur</b>	<b>24.4 pence/l (35,4 cent)</b>	<b>18.46 pence/l (26,7 cent)</b>
<b>Marge moyenne des supermarchés lait frais</b>	<b>1.3 pence/l (1,88 cent)</b>	<b>13.1 pence/l (18,99 cent)</b>
<b>Marge moyenne supermarché cheddar doux</b>	<b>7.6 pence/l (11,02 cent)</b>	<b>14.4 pence/l (20,88 cent)</b>

Ce tableau éloquent, les visites de fermes, ainsi que les discussions avec les producteurs du Pays de Galles et de Grande-Bretagne, nous ont montré que leur situation ne diffère pas de celle des producteurs des autres pays. Peut-être est-elle pire encore puisque la restructuration est plus avancée. En effet, à l'époque de Thatcher déjà, dans les années quatre-vingt, le «Milk Marketing Board», outil de gestion publique du marché laitier, a été démantelé alors qu'il fonctionnait bien. Ce modèle était très proche du système de gestion canadien qui est actuellement remis en cause par des pressions libérales.

Aujourd'hui, en Grande-Bretagne, de nombreux producteurs doivent s'appuyer sur un revenu extérieur pour survivre. En effet, le lait étant payé en dessous

du coût de production, plus de mille producteurs cessent chaque année de travailler sur leur ferme. A ce rythme là, la vache laitière anglaise est une race menacée d'extinction. Curieusement il existe encore dans ce pays des directeurs d'écoles d'agriculture, des professeurs d'université et des transformateurs de lait qui perpétuent la fable de la croissance comme porte de sortie au dilemme économique. Mais les discussions avec l'Union des Paysans du Pays de Galles (FUW), l'Union Nationale Paysanne (NFU) et les Paysans Pour l'Action (FFA) ont abouti à la volonté d'unir nos forces dans la lutte pour des prix qui couvrent les coûts de production et qui garantissent une rémunération équitable des producteurs. Dans cette optique, les organisations citées ont fondé l'alliance «Fairness for Farmers in Europe».



Représentants de l'EMB en visite sur la ferme du Président du FUW

## Mobilisations en Galicie

En Galicie, principale zone de production laitière espagnole, 7'000 producteurs ont manifesté le 7 avril devant trois usines de transformation du lait, dénonçant les baisses de prix annoncées (4% en deux tranches pour un prix de lait moyen de 29,71 cts d'€/kg en 2005). En effet, les principales organisations laitières revendiquent un prix minimal de 33 cts d'€/kg. Après la menace d'une grève de lait de trois jours pour la fin du mois de mai, les négociations entre les organisations de producteurs et l'industrie ont repris. Le gouvernement galicien, favorable au maintien d'une production laitière, y joue un rôle de médiateur. A l'heure actuelle, aucun résultat n'est encore connu. Le lait est la colonne vertébrale de l'économie rurale dans la région, garantissant la cohérence économique du territoire. L'industrie de transformation, quant à elle, est dépendante de la matière première pour sa survie. Devant l'usine de Suiza Food, Lidia Senra, la secrétaire du SLG (Sindicato Labrego Galego), membre de la CPE, a déclaré: «Les producteurs se battent pour pouvoir vivre dignement de leur travail. Pour cela nous avons besoin d'un prix digne pour notre production. Dans tous les secteurs les salaires sont négociés et les producteurs de lait ne sont plus prêts à accepter d'autres baisses de revenu».

La défense et l'avenir du secteur laitier passe par la revendication d'un prix minimum qui a été fixé à 40 cts €/kg pour l'UE, respectivement Fr. 1.10.-/kg pour la Suisse. Ces prix doivent être négociés au niveau global avec l'industrie et la grande distribution. Si les organisations doivent développer une proposition cohérente pour la gestion de l'offre - qui peut être de droit public ou de droit privé, selon les conditions - créer le rapport de force pour négocier sur les prix est indispensable. Tactiquement, cela doit permettre de garantir une entrée en négociation sur la gestion des quantités.

Rudi Berli

# Quand l'autocensure imprègne les esprits

**Il y a des jours où une série de séances vous amènent à vous poser une question cruciale. Le monde agricole au sens large, c'est-à-dire les familles paysannes, les conseillers-ères agricoles, les organisations paysannes telles que les interprofessions, la défense professionnelle, les chercheurs des Agrosopes et les employé-e-s de l'OFAG ne s'autocensurent-ils pas?**

Il y a un malaise au sein du monde agricole. Comme si le rouleau compresseur des réformes successives pénétrait l'esprit critique de tout un chacun comme dans du beurre. Il est vrai qu'à coup de réformes mortifères, il y a de quoi perdre ses repères.

## Les «officiels»

Lors de séances d'information sur l'OMC, conduites au pas de course par l'OFAG ou le seco, les participants sont informés des dernières mauvaises nouvelles et se raccrochent à des détails technico-futiles parce que plus personne ne sait à quoi s'en tenir. Aurons-nous droit, dans les accords OMC, à 15% de produits sensibles (dont les droits de douane seront moins réduits que pour d'autres) ou 1% comme le demande les Etats-Unis? Allons-nous couper la poire en deux comme le font les Européens et se contenter de 8%? En fait, les officiels nous assurent que, selon les modèles économiques, demander plus que 8% n'est pas raisonnable car les concessions pour les obtenir nous coûteront probablement plus chères que les gains pour les produits mieux protégés. En somme, nous dit la Confédération, laissez un peu de côté ses produits sensibles qui sont au cœur de combats qui nous dépassent. D'ailleurs, qui aura l'honneur de placer son produit sur la liste des produits «privilegiés»? Allons-nous assister à une guerre des produits sensibles après celle des paiements directs? Qui va gagner? La tomate grappe ou l'entrecôte? Pendant des mois, les organisations agricoles ont été tenues en haleine sur cette fameuse liste des produits sensibles. La Suisse avait posé sur la table des négociations 15% de produits sensibles. Calcul après calcul, modèle après modèle, les regards se sont concentrés sur l'infiniment petit au risque de perdre de vue le global: les négociations actuelles ne sont tout bonnement pas acceptables! Parce qu'aujourd'hui les conditions ne sont plus là, pour autant qu'elles l'aient été un jour, pour signer un accord potable. Il vaut mieux ne pas avoir d'accord du tout qu'un mauvais accord. Mais on nous rétorquera, pour nous faire peur, que les négociations bilatérales sont bien pires que les multilatérales, qu'un petit pays comme la Suisse à moins à

perdre dans le multilatéralisme que dans le bilatéralisme. Evidemment, et pour autant que les mêmes recettes soient appliquées.

## Pas de règles différentes mais un jeu différent

Par contre, si nous écartons nos œillères et que nous réfléchissons à des accords bilatéraux, ou plurilatéraux, qui sont construits sur d'autres bases que le libre-échange économique, un terrain qui n'attend qu'à être défriché s'ouvre à nous. Regardons ce qui se passe ailleurs, sans jugement sur le contenu politique, mais en observant la démarche. La Bolivie, le Venezuela et Cuba viennent de signer en mai 2006 un «Traité de commerce des peuples» basé sur des critères telles que la solidarité, la complémentarité, la réciprocité et la coexistence avec l'environnement.

Le projet original avait été développé il y a plus d'un an par les mouvements sociaux boliviens dont est issu le nouveau Président Morales. Au début 2006, à peine arrivé à la Présidence, il se trouve acculé dans une négociation sur un «traité de libre-commerce» entre les pays andins. Il découvre que la Colombie va s'y associer et que celle-ci, liée à un accord avec les Etats-Unis, renoncera à l'importation de soja bolivien. Il n'en a pas fallu beaucoup plus pour que la Bolivie change «de camp» et ressuscite le projet de «Traité de commerce des peuples» de la société cécile et le transforme en projet politique gouvernemental. Il n'est pas question, pour ce pays, de libéraliser l'ensemble des secteurs comme l'encourage fortement les accords de l'OMC ou de libre-commerce. Il revendique une politique à géométrie variable. D'autant que tous les pays dit «développés» sont passés par une phase de haut-protectionnisme pour développer leur économie. Aucune raison donc que la Bolivie ne puisse pas en bénéficier. Le nouveau traité des peuples est fondé sur 4 principes :

- L'Etat a le droit de subordonner les traités de libre-échange à sa vision à long terme du développement et de faire usage de mesures de «protectionnisme».
- Les droits humains à l'eau et aux services publics de base se placent au dessus des droits des multinationales.

- Les traités doivent encourager la solidarité et la complémentarité plutôt que la compétitivité et la sur-exploitation.

- Les traités doivent protéger et soutenir les petites entreprises ancrées dans les communautés locales.

Si une telle initiative était lancée en Suisse, nous serions taxés «de rêveurs»... c'est bien ce que Wolfgang Schüssel, Chancelier autrichien, a asséné à la Bolivie, à Cuba et au Venezuela: «Il y a toujours deux possibilités dans la vie: ou vous êtes prêts à ouvrir vos marchés ou vous ne voulez pas les ouvrir». Ce qui démontre que les gouvernements ne sont pas prêts à regarder au-delà de la boîte sacrée des «traités de libre-échange économique». Il est pourtant intéressant de constater que cette initiative dépasse l'opposition classique au libre-échange et se transforme en proposition offensive, dans le sens positif du terme. Ce qui devrait, du moins dans la méthode, inspirer les différents opposants «classiques» à la politique de libre-échange. Avec un peu d'ouverture d'esprit et moins d'autocensure, nous pourrions envisager de tels accords.

## Les chercheurs

Autre exemple, qui celui-ci illustre le manque de courage des programmes de recherche des Agrosopes. Il leur semble exclu d'envisager une étude qui projeterait la situation de l'agriculture en Suisse selon plusieurs scénarios, dont l'un d'eux pourrait être basé sur des hypothèses telles que la crise du pétrole, un retour à des taxes aux frontières etc., tel que l'a développé le ministère français de l'écologie (voir notre édition précédente). Pourquoi? Parce que seuls les scénarios qui restent dans la tendance de la phase de libéralisation et de globalisation que nous vivons passent la rampe de la commission qui choisit les projets de recherche. Avec trois données de base qui sonnent tel un mantra: les prix vont baisser, l'évolution structurelle va se poursuivre, les frontières vont s'ouvrir. Première question: en est-on sûr? Deuxièmement: faut-il se limiter à un horizon de 5 ans, supprimer artificiellement 30'000 exploitations par des mesures de politique agricole, pour se rendre ensuite éventuellement compte

dans 15 ans, que nous aurions besoin... du double de paysans? Cette attitude d'autocensure laisse réellement songeur. Il est évident que la recherche est tout bonnement politiquement influencée. Alors que celle-ci devrait être neutre, travailler sur tous les scénarios possibles, pour les présenter aux politiques qui, ensuite, devraient prendre une décision en toute connaissance de cause. Nous en sommes encore loin.

## Et nous...

Parce que même parmi nous, nous doutons quelque fois d'être sur le bon chemin. Nous ne pouvons nier que les phrases toutes faites assénées à tour de bras par les représentants des Offices fédéraux ou les politiciens et les résultats des études fouillées qui tombent régulièrement ont leur effet sur le moral et les visions de chacun. Nous n'osons plus rêver, nous n'osons plus être visionnaire. Pourtant, au vu de ce qui se passe actuellement sur notre «belle» planète bleu, la fin d'un système unilatéral pourrait arriver plus vite qu'on ne s'y attend. Et là, il s'agira de voir qui est prêt à rebondir. Les Suisses, frileux d'explorer des axes de recherche ou les Boliviens qui ont osé lancer, en tant que «petit» pays pauvre, le pavé dans la mare? Nous avons beau avoir les programmes informatiques de simulation les plus performants, si nous les laissons rouler toujours dans le même sens, ils se fracasseront un jour contre un mur... inexorablement.

*Valentina Hemmeler*

**InterLock**  
Le confort par excellence

**TAPIS CAOUTCHOUC**

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Renovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

**LGC SA - CP 48 - 1627 VAULRUZ**

☎ **026 913 79 84**

✉ **swiss@animat**    **www.animat.ca**